

Jardin au naturel

Le jardin est au centre de la vie de nos campagnes. Les enfants découvriront la vie cachée mais intense de cet espace et aborderont les méthodes et techniques écologiques pour le cultiver de façon naturelle.

Programme de la journée

Pour le bon déroulement de l'animation, il est indispensable d'arriver à 9h30 et de partir à 16h.

- Jeu sur les besoins des plantes (**classe entière**)
- Jardinage écologique
- Le compost – **atelier en autonomie** –
- Visite active de la maison de Paul et Sophie
- Les différents jardins du village – **atelier en autonomie** –

Contact / réservation

Maison des Arts et Traditions Rurales
Association Écomusée
87 rue Chaude
55210 HANNONVILLE-sous-les-CÔTES
Tél : 03.29.87.32.94
(répondeur en cas d'absence)
Courriel : ecomusee.hannonville@wanadoo.fr
Site internet : www.ecomusee-hannonville.com

Équipe d'animation

Blandine LEPRINCE, Céline AUBRY,
Georges MACEL

reconnu « [Charte éducation](#) »



Conditions

Coût : 10 € par élève. Pour une classe inférieure ou égale à 25 élèves, un forfait de 280 € sera appliqué.

Période : septembre à octobre / avril à juin

- Attention conditions « Charte Education » : capacité d'accueil de 2 classes par jour avec un maximum de 60 enfants.
- Dossier préparatoire à l'animation téléchargeable sur le site de l'Écomusée après retour de coupon de réservation et du chèque de caution.
- Réservation à confirmer au moins 3 semaines à l'avance par retour du coupon ci-joint à l'adresse du contact.
- Afin de bien préparer cette journée d'animation, nous vous recommandons (ainsi qu'au personnel d'accompagnement), de suivre la demi-journée de préparation qui aura lieu le **Mercredi 20 Mars 2024** de 9h30 à 12h à l'Écomusée à Hannonville-sous-les-Côtes (inscription obligatoire sur le coupon ci-joint).
- Encadrement nécessaire à prévoir pour les activités en extérieur et en autonomie, merci de bien vouloir informer les personnes concernées.
- Repas tiré du sac en salle à Hannonville-sous-les-Côtes ou pique-nique dans le jardin du musée, (merci de restituer le lieu du repas propre – **une caution de 50 € sera demandée**). **Un goûter pour le matin est fortement conseillé** (idéalement collectif).
- Se munir d'un appareil photo pour une meilleure exploitation.
- Pour le bon déroulement de l'animation, il est demandé à l'ensemble du personnel accompagnateur d'**éteindre leurs téléphones portables** pendant l'animation.
- Une boutique avec des produits locaux et des ouvrages sur la thématique de l'animation est à votre disposition, et la CB y est acceptée.
- Enseignants et accompagnateurs restent les garants de la bonne attention des enfants ainsi que de leur bonne conduite vis à vis du matériel et des salles mis à disposition.
GESTE ECO-CITOYEN et RESPONSABLE : le ramassage des ordures ménagères dans la commune d'Hannonville-sous-les-Côtes se faisant maintenant à la levée, nous vous informons que les élèves repartent avec les déchets qu'ils produisent (soit dans leur sac à dos pour les plus grands, soit dans un sac poubelle commun pour les plus petits) et vous invitons donc à les réduire à la source (sandwichs « maison », gourdes,...). Un sac de tri est à votre disposition.

Le respect de ces conditions et des horaires participera à la qualité de l'animation proposée

Coupon de réservation au verso →

Éducation au territoire du Parc naturel régional de Lorraine - 2023-2024



N°15004
Cycle 3

CONFIRMATION DE LA RÉSERVATION*

(Réserver par téléphone auprès du site avant d'envoyer la confirmation)

**Un montant de 30% du coût de l'animation sera facturé en cas d'annulation intervenant à moins d'une semaine (7 jours) avant la date de réservation.*

Nom de l'animation : N°:

Date retenue pour l'animation :

Nombre de classe(s) : Nombre d'enfants: Niveau :

École (adresse complète) :

Facturation à établir à l'école ou autre (précisez) :

Téléphone : Courriel :

Heure d'arrivée : heure de départ :

Pour rappel, nous vous conseillons une arrivée à 9h30 et un départ à 16h pour un bon déroulement des animations.

Nom du transporteur : Tarif transporteur :

Avez-vous déjà participé à cette animation ? Si oui, en quelle année ?

Mr ou Mme accepte les conditions énoncées dans la fiche descriptive.

Je certifie que mes élèves ainsi que moi-même sommes couverts par une assurance garantie « individuelle-accident ».

Je désire suivre la demi-journée de préparation qui aura lieu le Mercredi 20 Mars 2024 de 9h30 à 12h à l'Écomusée

NON

OUI

Nombre de participants :

M ou Mme, m'engage à:

- Fournir, au préalable, l'ensemble des documents en autonomie téléchargés, aux accompagnateurs des groupes de façon à ce qu'ils puissent se préparer au mieux pour l'animation. Cette condition est **INDISPENSABLE**.
- Envoyer le chèque de caution de 50€ pour la salle prêtée (en cas de mauvais temps) pour le pique-nique du midi à l'ordre de : Écomusée d'Hannonville,
- Retourner le questionnaire d'évaluation transmis à l'issue de l'animation dûment complété.
- Avoir réalisé mes groupes : 2 groupes (si 1 classe) : groupes 1 et 2 **ou** 4 groupes (si 2 classes : mini 30 élèves en tout) : groupes 1/2/3/4
- Informer les parents ou accompagnateurs responsables des ateliers en autonomie et prévoir 2 accompagnateurs par groupe (soit au total 8 adultes pour 2 classes (mini. 30 élèves) et 4 adultes pour 1 classe) :
 - Nom et prénom de la personne responsable du groupe 1 :
 - Nom et prénom de la personne responsable du groupe 2 :
 - Nom et prénom de la personne responsable du groupe 3 :
 - Nom et prénom de la personne responsable du groupe 4 :

J'accepte les conditions tarifaires énoncées au verso.

Fait à le Nom du responsable :

Document à retourner à l'Écomusée : cf. adresse postale ou courriel indiqués au recto (conserver une copie recto/verso de ce document)

Signature

Éducation au territoire du Parc naturel régional de Lorraine - 2023-2024

Réalisée avec la participation financière de la Région Lorraine, de la Direction Départementale des Services de l'Éducation nationale de Meurthe-et-Moselle, du Rectorat de l'Académie de Nancy-Metz, et selon les programmes des collectivités locales, de l'État, du Ministère de la Transition écologique et solidaire, de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, de l'Union Européenne, des partenaires privés.